

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT :
Collège Henri Martineau

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 07 FEVRIER 2022

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 27/01/2022

Présidence de : Arnaud LOUIS

Quorum : 14

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE

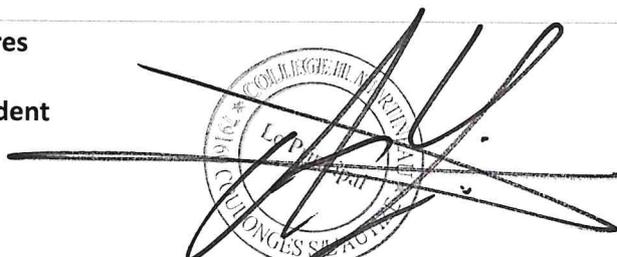
DES QUESTIONS TRAITÉES

- Approbation du procès-verbal du conseil d'Administration du 25/11/2021
- Approbation de l'ordre du jour.
- I. Fonctionnement administratif de l'établissement :
Organisation des temps scolaires
- II. Autonomie Pédagogique de l'établissement

Rentrée 2022 :
 1. Prévisions d'effectifs et structure 2022
 2. Répartition de la Dotation Globale Horaire
 3. IMP
- III. Vie financière et matérielle de l'établissement :
 1. DBM pour information
 2. DBM pour vote
 3. Acceptation de dons
 4. Budget Longeville (participation des familles)
 5. Sorties d'inventaire
- IV. Questions diverses

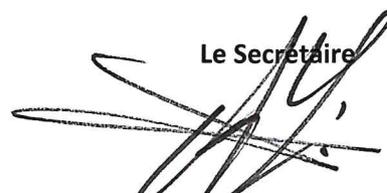
Signatures

Le Président



The image shows a large, stylized signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE HENRI MARTINEAU' and 'LONGEVILLE SUR LOIRE'.

Le Secrétaire



The image shows a large, stylized signature in black ink.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 07/02/2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LOUIS Arnaud	X						
	Gestionnaire	HIVELIN Florence			X				
	CPE	JAMES Betty	X						
	Agent Comptable	COQ Olivier			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BAURUEL René	X						
	Groupement de commune	TAVERNEAU Danielle MOREAU Loïc	X X						
Personnalité qualifiée		JARRIGE Stéphane	X						
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MARTIN Bernard	X						
		PIETRI François	X						
		MORIN Thibault	X						
		COIRIER Stéphanie	X						
		PERAUD Leïla LUSSEAU Sophie	X			X			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUDIN Stéphane				X	Villalard Chloé	X	
SARRAZIN Pierrick		X							
Total									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHARRIER Christine	X						
		VAN DER STRAETEN Wim	X						
		BICHON Lydie	X						
		POIRIER Jérémy	X						
	Elèves	GAUDIN Cédric CORALLINI Nathalie	X			X			
		GIRARDOT Robin JAMIN Agathe	X X						
Total : 20 votants									

En raison de l'épidémie de COVID-19 le conseil d'administration s'est tenu à distance selon les modalités de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial : envoi de l'ordre du jour et des documents préparatoires par messagerie électronique, suivi d'un délai d'une semaine d'échanges avec les membres élus (reçus ou par téléphone), puis vote des membres à l'aide d'un tableau à compléter.

Quelques enseignants regrettent qu'on ne fasse pas en visio le conseil d'administration plus propice aux débats. Ils estiment ne pas avoir eu suffisamment d'échanges entre membres de l'équipe éducative et rien concernant les autres participants, notamment les parents d'élèves. Les mails ne permettent pas un suivi pratique des échanges et certains enseignants ont préféré s'abstenir sur certaines questions pour ces raisons.

Déclaration des personnels d'enseignement et d'éducation :

« Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation au conseil d'administration du collège Henri Martineau déplorent :

- La gestion chronophage du protocole COVID pour le secrétariat et la vie scolaire, ils font leur maximum pour aider les familles et sécuriser l'accueil des élèves.
- La tension qui s'exerce sur ces personnels en nombre restreint ne permet plus d'assurer sereinement les missions d'accompagnement pourtant primordiales dans le contexte actuel
- Les autres missions n'ont pas et ne vont pas diminuer à l'approche de la fin d'année et la charge de travail supplémentaire est sans contrepartie.

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Martineau tiennent à porter à la connaissance du CA, par l'inscription au procès-verbal du CA cette déclaration, de leurs très vives inquiétudes face aux conditions d'exercice de ces personnels.

Nous espérons que des moyens seront libérés pour les soulager et leur permettent de travailler dans des conditions plus sereines. »

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021 :

M. Martin s'abstient car ses propos lors du vote du budget n'apparaissaient pas, ils sont donc rajoutés : « la hausse du budget ne compense pas l'inflation et à ce rythme, si rien n'est fait, nous perdrons des moyens importants dans les années qui viennent ».

Le procès-verbal est validé à 18 voix pour et 2 abstentions.

Présentation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé à 19 voix pour et 1 abstention.

RUBRIQUE I. Fonctionnement administratif de l'établissement

Organisation du temps scolaire

1. Oral du Diplôme National du Brevet

L'oral du DNB se déroulera pour les élèves de 3^{ème} le mercredi 1^{er} juin 2022 au sein du collège Henri Martineau.

Vu que tous les enseignants seront mobilisés pour cette passation, le chef d'établissement propose de banaliser cette matinée.

20 votes pour. Adopté à l'unanimité

2. Passation du diplôme national du brevet

Le DNB se déroulera cette année le jeudi 30 juin 2022 et le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Les salles et les personnels étant mobilisés pour le déroulement des épreuves, le chef d'établissement propose la banalisation de ces deux journées.

20 votes pour. Adopté à l'unanimité

RUBRIQUE II. Autonomie Pédagogique de l'établissement

1. Prévisions d'effectifs et structure 2022

Effectifs et structure pour la rentrée 2022, 18 divisions, 5 en 6^{ème} avec en moyenne 24 élèves par classe, 4 en 5^{ème} avec en moyenne 27 élèves par classe, 5 en 4^{ème} avec en moyenne 24,5 élèves par classe et 4 en 3^{ème} avec en moyenne 27 élèves par classe.

2. Répartition de la Dotation Globale Horaire

Répartition de la dotation globale horaire (cf documents)

Français : création d'un groupe de besoin tous les 15 jours pour tous les niveaux. 6/5/4

1/2 h groupe quinzaine 3^{ème} + ½ h éloquence

Maths : 1 groupe quinzaine en 5^{ème} /4^{ème}/3^{ème}

1 groupe hebdomadaire en 6^{ème}

Langues vivantes : Anglais 3*2h Langues et Cultures Européennes

Espagnol : 5/4/3 4 groupes par niveau

Allemand : 5/4/3 1 groupe par niveau

Sciences : pas de groupe impossibilité d'absorber les HSA, coût en HP trop conséquent (exemple groupe en 3^{ème} 4 classes 6 groupes ajout de 9H réparties sur les 3 matières)

Latin : 6h

Chorale : 1 heures + 1 IMP

Aide méthodologique : 2 H hebdo Mme Bourriaud-Quéré + 2H BMP HG

2 HSA ont été ajoutées et pourront être utilisées ou non pour la création de projets annuels. Les projets demeurent à définir, si toutefois aucun projet n'émerge, le 2 HSA iront dans le reliquat pour payer des projets ponctuels.

M. Martin s'abstient sur la ventilation de la DGH car si nous avons moins d'HSA que les années précédentes, d'autres établissements ne sont pas dans notre situation notamment les lycées, le vote est donc par solidarité. D'autre part, selon lui, la situation en Lettres modernes n'est pas satisfaisante avec un nombre d'heures permettant une ouverture de poste et cela depuis des années. De plus certains points n'ont pas été clairement présentés comme 2 heures rajoutées en dernière minute.

15 votes pour. 5 abstentions, la répartition de la DGH est adoptée.

3. Indemnités de Missions Particulières

La répartition des IMP est présentée dans le document, sont reconduites toutes les IMP de cette année et est créée une dotation de 0.5 IMP pour un coordonnateur parcours avenir.

18 votes pour. 2 abstentions, la répartition des IMP est adoptée.

RUBRIQUE III. Vie financière et matérielle de l'établissement :

1. DBM pour information

2 décisions budgétaires modificatives pour information.

- 2021 : DBM d'ajustement des crédits au Service de Restauration et d'Hébergement, au vu des recettes réelles
- 2022 : DBM n° 1 pour diminuer le don du FSE pour les projets divers : 3 000 € avaient été prévus au budget initial, en fait 1 500 € seront utilisés pour des projets divers, 1000 € pour le séjour à Longeville (ouvert par DBM pour vote n° 2) et 500 € pour l'aménagement du foyer des élèves (ouvert par DBM pour vote n° 3)

2. DBM pour vote

- N° 2 : Virement entre services : 950 € qui avaient été prévus au service OPC (section investissement, pour l'achat de matériels de plus de 800 € HT) et qui seront en fait utilisés au service VE (section de fonctionnement – matériels de moins de 800 € HT)

19 votes pour. 1 abstention, la DBM est adoptée

- N° 3 : Ouverture des crédits pour le voyage à Longeville (non prévu au budget initial)

M. Martin s'abstient sur la DBM pour Longeville car la part de l'établissement pourrait être plus importante compte tenu de la part qui reste aux familles et des économies sur les sorties/voyages engendrées par la pandémie avec les nombreuses annulations

18 votes pour. 2 abstentions, la DBM est adoptée

- N° 4 : Ouverture de 500 € supplémentaire pour l'aménagement du foyer des élèves (don du FSE)

20 votes pour. La DBM est adoptée à l'unanimité

3. Acceptation de dons

- Don de 2 500 € du FSE pour l'aménagement du foyer des élèves (2 000 € déjà prévus au budget initial)

20 votes pour. Le don est accepté à l'unanimité

- Don de 1 500 € du FSE pour des projets divers (3 000 € prévus au budget initial)

20 votes pour. Le don est accepté à l'unanimité

- Don de 1 000 € du FSE pour le séjour à Longeville (dont 500 € déjà prévus au budget initial pour des projets divers)

M. Martin s'abstient car les moyens du FSE auraient pu, selon lui, être mieux répartis notamment pour l'aménagement du foyer qui à son avis est la priorité de cette année.

18 votes pour. 2 votes abstention Le don est accepté.

- Don de 2 200 € de l'Association Sportive pour le séjour à Longeville

19 votes pour. 1 abstention. Le don est accepté.

4. Principe et budget prévisionnel Longeville

16 votes pour. 4 votes abstention. Le principe et le budget sont adoptés

5. Participation des familles séjour Longeville

Après calcul du budget, acceptation des dons du foyer socio-éducatif, de l'association sportive et de la participation de l'établissement, le coût pour les familles s'élève à 85 euros pour le séjour (2 nuitées, hébergement, restauration et activités). Si toutefois certaines familles ont besoin d'être accompagnées alors nous étudierons toutes les demandes lors des commissions des fonds sociaux.

M. Martin vote contre car il estime que la participation des familles est trop élevée.

15 votes pour, 3 votes abstention et 2 votes contre. La participation des familles est adoptée.

6. Sorties d'inventaire

2 sorties d'inventaire sont proposées.

19 votes pour. 1 vote abstention. Les sorties d'inventaire sont entérinées.

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

Questions collègue des élus parents :

Question 1 : Plusieurs utilisateurs du self ressentent une baisse de la qualité, comment l'expliquez-vous ?

Réponse : En France, la restauration est très encadrée. Les menus sont élaborés et répondent à un cahier des charges précis, équilibre alimentaire, variété de l'offre et portions adaptées en fonction du plat et de l'âge de l'enfant.

Pour le collège, la restauration scolaire dépend du conseil départemental.

Les repas sont élaborés par le chef cuisinier et la gestionnaire. Les commissions « menus » n'ont pu se tenir depuis le début d'année avec les élèves pour cause de COVID. Il est à noter que de nombreuses absences non remplacées sont à déplorer au service restauration et notamment certaines du chef cuisinier. La composition des repas n'est pas laissée au libre choix des cuisiniers, elle est régie par le décret du 30 septembre 2011 qui liste les règles nutritionnelles. L'équilibre ne se fait pas sur un repas mais sur 20 repas d'affilée soit environ un mois. La fréquence d'apparition de chaque produit est réglementée de façon précise par le Programme National Nutrition Santé. S'ajoutent à ses règles la volonté d'avoir un pourcentage conséquent de produits « bio » et de produits issus d'un approvisionnement local. Pour information, pour la période prochaine, M. Gaudin étant absent, les services du département et un chef d'un autre établissement vont travailler à l'élaboration des menus avec Mme Roche second de cuisine. De plus dans le cadre du conseil de la vie collégienne, un groupe d'élèves et d'adultes travaillent pour proposer des menus.

Question 2 : Plusieurs élèves se sont sentis démunis dans la recherche de stage, peu d'informations, peu de temps pour préparer les CV, préparer les entretiens et la lettre de motivation. Est-il possible d'y remédier pour les prochains 3^{èmes} en anticipant cette préparation ?

Réponse :

Tout d'abord, pour cette année scolaire, les élèves ont été informés des dates de stage dès le début d'année et ont reçu leurs conventions dès le mois de septembre. Les stages se déroulant fin décembre, les enseignants professeurs principaux ont suivi, relancés et accompagnés tous les élèves. Il est à noter que nombre d'entre eux n'avaient pas commencé à chercher avant les vacances de la Toussaint. Or en cette période, de nombreux lieux de stage étaient déjà pris par d'autres élèves. Pour les élèves de 3^{ème} de l'année prochaine, comme je l'avais annoncé lors d'un autre conseil d'administration, il est prévu que les élèves de 4^{ème} de cette année travaillent avec leurs enseignants l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation. Cela devait se faire lors de la matinée du 19 janvier, en parallèle du forum des métiers 3^{ème}. Pour des raisons sanitaires, j'ai dû annuler cette manifestation, toutefois les professeurs principaux de 4^{ème} de cette année

vont travailler avec leurs élèves lors des vies de classe sur ces deux sujets. Est également à l'étude, le déplacement de la date des stages 3^{ème}, dates que je vous présenterai en fin d'année scolaire et la distribution des conventions de stage 3^{ème} dès la fin de l'année de 4^{ème} pour que les élèves puissent avoir plus de temps pour trouver.

Question 3 : L'année dernière, il avait été évoqué d'améliorer le tri, de permettre d'aller jusqu'au bout, à priori il n'y a rien de changé. Est-ce vrai ? Si oui, pourquoi ?

Réponse :

Ce n'est pas vrai que rien ne change à ce sujet. Tout d'abord il est bon de rappeler que le collège est labellisé E3D (établissement en démarche de développement durable) confirmé. Cette labellisation découle d'un projet global reconnu par l'académie. De nombreuses actions sont effectuées au sein de l'établissement, concernant le tri et le recyclage, pour l'instant les épiluchures lors de l'élaboration des repas sont compostées dans les bacs derrière le restaurant scolaire. Pour les papiers, un bac à disposition des élèves et des enseignants est disponible dans chaque classe. Ces bacs sont ensuite vidés par les agents dans le collecteur de tri papier présent dans l'établissement. Depuis deux ans des éco-délégués sont présents au sein de l'établissement et encadrés par deux enseignants, référents développement durable. Ils ont travaillé depuis le début d'année scolaire pour pouvoir ajouter un module de tri des déchets compostables au sein de la restauration scolaire. Une réunion avec les élèves en charge de ce dossier, l'agent de maintenance, la gestionnaire et moi-même s'est déroulée le 14 janvier 2022. Les élèves ont commencé l'élaboration d'un système d'affichage pour pouvoir expliquer aux autres élèves le tri dans leur plateau, des déchets, qu'ils devront faire. Dès que ce groupe de travail sera prêt, nous commencerons une campagne d'information au sein des classes, de communication au sein du self et sur les premières semaines, des élèves pilotes seront présents pour accompagner leurs camarades. Une campagne de sensibilisation au gâchis alimentaire sera également menée afin que nous limitions la quantité à trier. Un projet de mise en place d'un bar à salade qui semble être également une réponse au gâchis est également en élaboration. Pour résumer, tout n'est pas finalisé mais on avance, au rythme des élèves, car mettre en place un système sans convaincre les usagers de la pertinence de ce système est voué à l'échec à moyen terme.

Questions collègue des élus personnels d'enseignement et d'éducation :

Question 1 : Pourrions-nous avoir des informations sur la visite du 06 janvier pour la gestion de la GTC ? (La ventilation coupée à l'étage ? les portes qui restent ouvertes et laissent entrer le froid ?

Réponse :

Azay chauffage est intervenu le 06/01/2022 toute la journée. Ils ont vérifié et réglé divers points de la GTC, éclairage, planning vacances, CTA. Ils ont simplifié l'application pour que l'agent de maintenance ou l'adjointe gestionnaire aient moins de manipulation. Sur les 5 CTA, 1 réfectoire, 1 cube, 3 en comble bâtiment principal. La CTA 3 et 4 étaient en défaut, aujourd'hui la 3 (rdc) fonctionne et un pressostat devra être changer pour la 4 (celle de l'étage bâtiment principal R+1), le devis est au conseil départemental. La CTA1 (réfectoire) quant à elle présentait des signes de mauvais fonctionnement, cela a été réglé par la société INEO. Pour la question des portes ouvertes en bas du bâtiment, je referai la même réponse que lors du dernier conseil d'administration, c'est du ressort de tous, c'est de la citoyenneté. Je vais demander à chaque professeur principal de rappeler aux élèves de fermer les portes quand ils montent en classe et qu'ils sont les derniers.

Question2 : Séjour à Longeville : Pourquoi la part du collège n'est que de 592 euros alors que les finances du collège permettraient de soulager les familles et de baisser le prix ? (le FSE donne 1000 euros et nous avons déploré un excédent non utilisé de 11000 euros pour les projets pédagogiques lors du dernier CA)

Réponse :

Le séjour à Longeville est un projet proposé par l'association sportive en toute fin d'année scolaire (04 au 06/07/2022). Le coût des personnels s'élève à 252 euros. L'établissement participe donc bien pour diminuer

le coût famille qui reste à 85 euros pour deux nuits, les activités et la restauration. Si toutefois certaines familles ont des difficultés pour payer cette somme, l'établissement les accompagnera en utilisant les fonds sociaux, nous serons extrêmement vigilant qu'aucun n'élève ne rencontre comme frein à sa venue celui des finances.

Question 3 : Auto-évaluation du collège : Pouvons-nous avoir un résumé des conclusions et des échéances à venir ?

Réponse :

La phase d'auto-évaluation est terminée. Un rapport a été élaboré par le comité de pilotage et envoyé à tous les personnels. Cette phase n'est que transitoire. La deuxième phase est la venue des évaluateurs externes qui s'entretiendront avec différentes personnes qui ont contribué au premier document. Ceux-ci devaient venir en janvier, or du fait du contexte sanitaire, la phase d'évaluation externe a été repoussée au mois de mars. Il est prévu, si le contexte le permet que nous recevions 2 inspecteurs et un chef d'établissement le 11 mars. Suite à leur venue, un rapport nous sera remis, il s'appuiera sur le rapport d'auto-évaluation que nous avons fait et des observations des personnes extérieures. Nous donnerons notre avis sur ce rapport et sera alors élaboré par les évaluateurs externes, le rapport d'évaluation définitif de l'établissement qui nous servira de support au futur projet d'établissement que nous écrirons en septembre 2022. Le rapport définitif d'évaluation sera présenté à tous les membres du conseil d'administration.